LE FONDS DE DOTATION

Sainte-Anne Brest

Le Fonds de Dotation Sainte-Anne Brest a été créé fin 2009. Ses statuts ont été déposés en Préfecture du Finistère en novembre 2009 et fait l'objet d'une parution au Journal Officiel le 12 décembre 2009.

• QUI PEUT PARTICIPER ?

Tous les **particuliers** et toutes les **entreprises** qui le souhaitent.

• COMMENT PARTICIPER ?

Dès aujourd'hui et avant le 31 décembre de l'année civile, vous pouvez faire un don en complétant le coupon ci-dessous.

• QUEL AVANTAGE FISCAL ?

Aucun de vos dons n'est imposable : ils sont donc tous utilisés en intégralité pour nos actions.

· Vous pouvez bénéficier d'allégements sur votre fiscalité dans certains cas précis.

· Vous bénéficiez d'une réduction d'impôts sur votre fiscalité égale à 66 % des versements effectués dans la limite de 20 % de votre revenu imposable pour un particulier ou de 60 % des dons effectués dans la limite de 5 ‰ du chiffre d'affaires pour une entreprise.

• POURQUOI PARTICIPER ?

Pour aider le collège-lycée Sainte-Anne à accueillir chaque élève dans les meilleures conditions.

Sainte-Anne est un établissement d'enseignement général, la région lui apporte moins de subvention qu'aux lycées professionnels et technologiques (10 % des investissements contre 60 % pour les autres). Par ailleurs, les entreprises ne peuvent pas lui verser la taxe d'apprentissage, l'établissement n'étant pas habilité à la recevoir.

Les fonds aideront au financement :

- des investissements à finalité pédagogique et au soutien des actions éducatives,
- contribueront au financement d'infrastructures, de matériels pédagogiques et de tout investissement contribuant à l'intérêt général éducatif,
- participeront au financement des projets pédagogiques initiés par des professeurs et au financement d'actions initiées par l'association des élèves,
- Interviendront ponctuellement pour le financement de bourses et d'aides individuelles.

EXEMPLE

1 - Pour un particulier
Vous faites un don de **100 €**
Votre réduction est de **66 €**
Le coût réel est de **34 €**

2 - Pour une entreprise
Vous faites un don de **100** €
Votre réduction est de **60** €
Le coût réel est de **40** €

FAIRE UN DON

☐ **OUI** je fais un don de : ..... €

Merci de remplir ce coupon et de nous le retourner à l'adresse ci-dessous, accompagné de votre chèque libellé à l'ordre du **« Fonds de dotation Sainte-Anne de Brest »**. Un reçu fiscal vous sera expédié à votre adresse.

☐ M. ☐ Mme ☐ Entreprise
NOM ou Raison Sociale : .....
Adresse : .....
Code postal : .....
Ville : .....
E.mail : .....

Je préfère être **contacté par téléphone** au numéro suivant :

.....

Fonds de Dotation Sainte-Anne Brest
20 rue Lamotte Picquet 29200 Brest
02.98.44.76.82